



Pierre Souin



L'été qui s'achève a été cruel pour notre communauté villageoise ; en quelques semaines, nous avons perdu deux Marcquoises et un Marcquois qui s'étaient investis sans compter leur temps pour le village et ses habitants...

Christiane Landec tout d'abord, qui, aux côtés de Michel et Marie-Thérèse Cacheux et d'un petit groupe « d'anciens », avait oeuvré pendant de longues années au sein du club du Troisième Age de Marcq.

Pascale Turpin ensuite, qui avait constitué avec son époux Alain un couple de parents d'élèves moteur, disponible et toujours partant pour encadrer les manifestations organisées par la Coopérative scolaire, avant de devenir une des chevilles ouvrières du Comité des Fêtes de Marcq.

Jean Barbé enfin, « Pépé Jean » pour les Marcquois, qui au sein du Conseil Municipal et du Comité des Fêtes travaillait sans relâche, toujours là pour donner un coup de main, et qui n'avait pas son pareil pour raconter l'Histoire et les histoires du village de Marcq.

Que leurs familles et leurs proches soient assurés que nous ne les oublierons pas, et que leur investissement et leur esprit de solidarité resteront des modèles à suivre.

Le lien avec le traditionnel tour d'horizon de fin d'été n'est pas facile, mais l'attachement que portaient ces trois Marcquois à leur village justifie à lui seul ce regard sur les actions menées et celles à venir.

TRAVAUX : BILAN ET PERSPECTIVES

Le chantier de création de **sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite** dans le bâtiment mairie-école est terminé et constitue un des volets du dossier « accessibilité » des équipements et bâtiments communaux. Nous allons rendre au cours de l'automne notre échéancier pour la poursuite des chantiers d'accessibilité, mais notre commune est déjà avancée dans ce domaine : il ne restera qu'un chantier majeur dans ce cadre, à savoir celui de l'accès à la mairie, qui sera donc précisé dans l'échéancier. Je rappelle que le financement de ces sanitaires a été rendu possible grâce à une subvention d'Etat (Dotation d'Equipelement des Territoires Ruraux) et à une subvention de réserve parlementaire de madame Catherine Tasca, sénatrice des Yvelines.

La mise en place de la **rambarde de protection** pour le cheminement piétonnier rue d'Andelu a été réalisée (avec un financement de 80 % par le Conseil Départemental).

Concernant la réfection de l'**éclairage du stade Marie Leblan**, nous aurions souhaité pouvoir réaliser les travaux durant l'été, mais l'entreprise retenue dans un premier temps s'est désistée suite à un différend sur une question de sous-traitance d'une partie du génie civil. Nous avons dû relancer une consultation, une nouvelle entreprise a été retenue et les travaux vont enfin pouvoir commencer (pour ce chantier, le financement est assuré à 50 % par une subvention de réserve parlementaire de monsieur Philippe Esnol, sénateur des Yvelines). Concernant le stade Marie Leblan, je tiens à remercier Yves Fiévet qui a grandement participé aux opérations de piégeage des taupes... Ces opérations seront à poursuivre, et nous allons les compléter par un dispositif à base de fumigènes.

Nous avons pris en compte les préconisations de la Chambre d'Agriculture concernant les **dispositifs de ralentissement**, sollicité une subvention auprès du Conseil Départemental (nous venons de recevoir la confirmation que cette subvention sera accordée) et un dispositif de type « coussins berlinois » a été retenu pour la rue de la Plaine et la rue des Champs.

Pour ce qui concerne l'éventuelle mise en place de **stationnements rue de Montfort**, l'affaire est plus complexe : je pensais qu'il était possible de créer des stationnements alternés comme dans la Grande Rue, mais c'était sans compter avec la nécessaire accessibilité de la voie à des engins agricoles de grande largeur (jusqu'à 4m50), sachant que ces engins ne passent pas dans la Grande Rue, et que la rue de Montfort et la rue de la Plaine constituent leur axe de passage principal (et il ne s'agit pas que d'exploitants marquois, loin s'en faut, puisque les terres exploitées au nord et au sud de la commune le sont aussi par des agriculteurs d'Andelu, de Montainville, d'Auteuil-le-Roi, de Thoiry, de Saulx-Marchais, de Beynes et j'en oublie sans doute). Le nombre de zones où il est possible d'aménager des stationnements tout en laissant une bande de circulation de 4m50 est de fait très limité dans la rue de Montfort et il ne sera donc pas possible d'y faire ce qui s'est fait dans la grande Rue.

Concernant le dossier de l'**équipement sportif couvert**, nous avons pris du retard : il apparaît que le Conseil Départemental ne subventionnera que les créations d'équipements sportifs couverts associés à un collège, et les dotations de réserve parlementaire (députés et sénateurs) ont été encadrées et plafonnées, ce qui fait que nous ne pouvons espérer en obtenir qu'en 2016 : toutefois le dossier de permis de construire va être monté durant l'automne, afin de pouvoir débiter les travaux dès que les subventions auront été notifiées. L'assistance à maîtrise d'ouvrage sera confiée comme prévu à l'Agence Ingénieur'Y (prestation gratuite en dehors d'une cotisation modique à l'Agence -1 euro par habitant et par an).

L'**enfouissement des réseaux aériens** dans la rue des Champs et la sente des Jardins est prévu en septembre et octobre 2015, et après cette opération, il ne restera plus qu'un chantier à programmer. Quelques travaux ponctuels de rebouchage de « nids de poules » et de réparations légères de voiries sont également prévus.

CULTURE ET ANIMATIONS

Pour ce qui concerne la programmation culturelle et les animations, le partenariat avec la troupe des Complices du Foyer Rural de Beynes se poursuit (théâtre les 3 et 4 octobre « Pauvre France ») ainsi qu'avec la Barbacane : d'ores et déjà, prenez date pour des spectacles hors les murs à Thoiry (la Fleur au Fusil, le 20 novembre), à la Queue-lez-Yvelines (D'Artagnan hors-la-loi, le 9 janvier 2016) et à Marcq (**Bazar et Bémol**, apéritif concert, le 13 février 2016 puis **Issue de Secours - Cabaret Psychiatrique**, le 24 mars 2016), sans oublier tous les spectacles programmés à La Barbacane et bien entendu les animations du Comité des Fêtes de Marcq, notamment le marché artisanal et gastronomique ainsi que l'exposition de voitures anciennes, le 20 septembre (**les saveurs des terroirs et les voitures rétros**) et le marché de Noël, le 6 décembre !

UN CENTRE DE LOISIRS POUR LES VACANCES

En matière de « services », nous allons poursuivre la mise en place du centre de loisirs pour les petites vacances, mais au vu de l'expérience du mois de juillet 2015 (une première à Marcq), le cadre sera plus contraint : plus de services à la carte, inscription préalable ferme et définitive, pour une semaine lors des congés de Toussaint, d'Hiver (vacances dites de Février) et de Printemps (vacances dites de Pâques), comme cela se pratique dans la plupart des communes environnantes. Tout ceci sera expliqué dans un document que vous recevrez courant septembre.

Bel automne à tous !

Pierre Souin

